

**Non classifié**

**DAF/COMP/GF(2008)15**

Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**11-Dec-2008**

**Français - Or. Anglais**

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES  
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

**Forum mondial sur la concurrence**

**POLITIQUE DE LA CONCURRENCE, POLITIQUE INDUSTRIELLE ET CHAMPIONS NATIONAUX**

**-- Session I --**

**Appel à contributions par pays**

**19-20 février 2009, Paris**

*Le présent document est un appel à contributions écrites pour la session I du Forum mondial sur la concurrence qui aura lieu les 19 et 20 février 2009. Les participants au Forum sont invités à soumettre leurs contributions d'ici au 10 janvier 2009 au plus tard.*

Mme Hélène Chadzynska, Administrateur  
Tél. : +33 1 45 24 91 05, courriel : [helene.chadzynska@oecd.org](mailto:helene.chadzynska@oecd.org)

**JT03257346  
JT03256905**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format



**DAF/COMP/GF(2008)15  
Non classifié**

**Français - Or. Anglais**

**À TOUS LES PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL**

**Objet : politique de la concurrence, politique industrielle et champions nationaux**

**Forum mondial sur la concurrence (19-20 février 2009)**

**Session I**

Madame, Monsieur,

Le Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence tiendra une table ronde le 19 février 2009 pour examiner les liens entre politique de la concurrence, politique industrielle et champions nationaux. Nous vous prions de bien vouloir transmettre une contribution écrite d'ici au *10 janvier au plus tard*.

L'un des objectifs les plus fréquemment cités de la politique de la concurrence concerne la protection de la concurrence en elle-même et non celle des concurrents. On estime que les politiques qui respectent ce principe œuvrent en faveur du consommateur, de la liberté de choix et de l'efficacité. Si la politique industrielle qui engendre ou favorise les champions nationaux peut prétendre aux mêmes objectifs, elle est souvent en contradiction avec la politique de la concurrence.

Les propositions de mesures, lois et réglementations en faveur des champions nationaux sont souvent associées à une entreprise ou à un secteur considéré comme stratégique pour l'économie nationale ou confronté à des pressions d'ordre financier. L'État peut soutenir directement la croissance d'une entreprise ou d'un secteur émergent ou établi en s'appuyant sur la théorie selon laquelle pour réussir sur le marché concerné, il est nécessaire d'atteindre une taille critique qui ne pourra être obtenue par le biais des mécanismes de marché traditionnels ou qu'il existe des marchés sensibles qui requièrent au moins un acteur national viable.

Coopération étroite entre des entreprises qui devraient normalement se faire concurrence, fusions renforçant le pouvoir de marché, politiques sélectives d'achat ou de vente, instauration de barrières à l'entrée et de restrictions à l'importation, distorsions de marché suscitées par des aides ou des subventions de l'État : autant d'exemples des moyens par lesquels la politique industrielle peut limiter la concurrence et nuire aux consommateurs. Les autorités de la concurrence peuvent également s'interroger sur l'influence que peuvent exercer certains groupes de défense d'intérêts catégoriels sur les gouvernements en vue de soutenir et de protéger certaines entreprises ou certains secteurs de la concurrence, au détriment des consommateurs.

Il est possible de limiter les conflits apparents entre politique de la concurrence et politique industrielle en menant des efforts pour pallier les défaillances du marché, encourager le développement économique ou prendre en compte des considérations stratégiques plus larges. Par exemple, les défaillances de marché peuvent se traduire par un déficit ou un excédent d'investissement sur certains marchés : les pouvoirs publics peuvent donc améliorer les performances du marché en corrigeant ces défaillances. Dans de tels cas, la politique industrielle peut se concilier avec l'amélioration du bien-être du consommateur à long terme et l'on peut considérer qu'elle est en harmonie avec la politique de la concurrence.

La qualité et l'utilité de la table ronde se trouveront grandement renforcées par des contributions écrites des participants, fondées sur leurs propres expériences. Il serait particulièrement utile d'inclure des études de cas dans chaque contribution.

Afin de vous aider à préparer votre contribution, vous trouverez ci-joint un certain nombre de questions auxquelles vous pourrez répondre librement et que vous pourrez développer. Cette liste n'a pas pour objet d'être restrictive ni exhaustive. Les participants sont invités à évoquer et à traiter également d'autres questions, en fonction de leur propre expérience. Vous trouverez aussi ci-joint une proposition de bibliographie.

Si vous envisagez de présenter une contribution écrite, vous êtes prié d'en aviser le Secrétariat **d'ici le 15 décembre au plus tard**. Les contributions écrites devront parvenir avant le **10 janvier**. Si cette date limite est dépassée, votre contribution risque de ne pas être prise en compte dans la préparation de la table ronde. Les contributions qui seront transmises en retard pourraient également ne pas être diffusées aux participants sur le site [www.oecd.org/competition/globalforum](http://www.oecd.org/competition/globalforum) en temps voulu avant la réunion.

Toutes les contributions pour cette table ronde doivent être envoyées à [jannah.huxley@oecd.org](mailto:jannah.huxley@oecd.org), tél. 33 1 45 24 85 55, fax 33 1 45 24 96 95, avec copie à [helene.chadzynska@oecd.org](mailto:helene.chadzynska@oecd.org) (Responsable du programme sur le Forum mondial sur la concurrence). Ken Danger, Économiste principal, se fera un plaisir de répondre aux questions de fond que vous pourriez avoir à poser à propos de la table ronde. Son numéro de téléphone et son adresse électronique sont les suivants : 33 1 45 24 82 50, [ken.danger@oecd.org](mailto:ken.danger@oecd.org).

## Questions à examiner

### *Historique et évaluation*

1. Dans quelle mesure la politique industrielle mise en œuvre dans votre pays cible-t-elle les entreprises en fonction de leur nationalité (par exemple en accordant des aides/subventions de l'État aux entreprises nationales uniquement ou en contrôlant leur actionnariat) ? Dans ce cas, comment est définie la nationalité de l'entreprise ?
2. Quelles sont les conditions économiques associées à la politique industrielle et au soutien des champions nationaux par l'État dans votre pays et dans votre région ? Ces conditions ont-elles évolué parallèlement au développement économique ?
3. Les discussions sur la politique à mener sont-elles influencées par des réussites majeures liées à la politique industrielle ou aux champions nationaux ? Fait-on référence à des échecs importants en matière de politique industrielle ou de champions nationaux ? Comment définissez-vous la réussite et l'échec dans ce contexte ? Les succès liés aux champions nationaux s'appuient-ils sur des pratiques exemplaires en matière de politique de la concurrence ?
4. L'autorité de la concurrence de votre pays utilise-t-elle des critères de référence pour évaluer les coûts et les bénéfices économiques des interventions de l'État visant à soutenir la politique industrielle ou les champions nationaux ? Avez-vous communiqué des critères de référence à d'autres responsables de la formulation de la politique économique ? Existe-t-il une méthode d'analyse fiable pour faire la distinction entre politique industrielle et politique de la concurrence dans votre pays ? Participez-vous à la défense des principes de la concurrence dans ce domaine ?
5. La législation sur le contrôle des fusions a-t-elle déjà été abrogée dans votre pays ? Si oui, pourquoi ? A-t-on exprimé des inquiétudes, de manière implicite ou explicite, sur la manière dont les avantages de la fusion sont examinés ou dont les entreprises en difficulté sont analysées ?
6. L'une de vos décisions a-t-elle déjà été annulée pour des motifs liés à la politique industrielle ? Pouvez-vous fournir un exemple récent ? Quelles sont les raisons qui ont été données ? Dans quelle mesure l'autorité de la concurrence avait-elle déjà examiné les caractéristiques ou les considérations de marché invoquées pour justifier cette annulation ? Quelles ont été les conséquences de cette annulation pour les consommateurs et la politique de la concurrence ?
7. Votre gouvernement a-t-il mis en œuvre des politiques directement dédiées à l'innovation ? Si oui, pouvez-vous spécifier les secteurs bénéficiant de ces politiques et les instruments utilisés pour encourager l'innovation ?
8. Les mesures adoptées dans votre pays pour faire face à la crise économique récente ont-elles suscité des craintes en termes de concurrence ? Si oui, pouvez-vous décrire ces mesures et les craintes évoquées ? Ces craintes ont-elles été prises en compte et, si oui, de quelle manière ? Plus spécifiquement, des propositions initiales ont-elles été révisées pour se conformer au droit de la concurrence ? Certaines de ces mesures ont-elles été exemptées d'un examen sous l'angle de la politique de la concurrence ?

*Moyens et objectifs*

1. Veuillez indiquer si l'un des instruments ci-dessous est utilisé dans le cadre de la politique industrielle dans votre pays :
  - Marchés publics
  - Exemptions vis-à-vis du droit de la concurrence
  - Barrières réglementaires à la concurrence
  - Accès au crédit
  - Fusions et acquisitions concertées
  - Contrôle du rachat des entreprises nationales par des investisseurs étrangers
  - Autre ?
2. Dans quelle mesure les politiques industrielles mises en œuvre dans votre pays sont-elles considérées comme des initiatives de développement économique régionales ou nationales ? Le recours à cette explication a-t-il diminué au fur et à mesure de l'expansion de votre économie ?
3. Dans quelle mesure les politiques industrielles sont-elles considérées comme un effort visant à aider les entreprises nationales à faire face à la puissance des entreprises étrangères sur le marché ? Comment justifier cette stratégie par rapport à la réglementation visant à lutter contre les distorsions de marché causées par les aides de l'État ? Quelle est l'analyse de l'autorité de la concurrence de votre pays ?
4. Les politiques industrielles sont-elles considérées comme un moyen de pallier les défaillances de marché dans votre pays ? Si oui, quels sont les types de défaillances de marché concernés ? Selon vous, la politique industrielle ou le soutien aux champions nationaux sont-ils plus efficaces que d'autres mesures (comme les taxes ou les aides sur un produit) pour corriger ces défaillances ?
5. De votre point de vue, est-ce qu'un pays qui mène une politique industrielle active ou soutient ses champions nationaux s'expose à des mesures de représailles de la part d'autres pays ? Dans quelle mesure les bénéfices d'une politique industrielle active ou d'un soutien aux champions nationaux dépendent-ils de l'absence de mesures de représailles de la part d'autres pays ? la politique industrielle active et le soutien aux champions nationaux correspondent-ils à des situations caractéristiques du « dilemme du prisonnier » ?

## BIBLIOGRAPHIE

Aghion P., Blundell R., Griffith R., Howitt P. et Prantl S., 2006, « The Effects of Entry on Incumbent Innovation and Productivity », *NBER Working Paper*, 12027.

Aghion P., Bloom N., Blundell R., Griffith R., Howitt P., 2005 « Competition and Innovation: An Inverted-U Relationship », *The Quarterly Journal of Economics*

Clift B. et Cornelia Woll 2008, « Economic Patriotism: The Limits of the European Market », Warwick – Sciences Po Workshop Series

Cowling, Keith, 2000, « Industrial Policy in Europe: Theoretical Perspectives and Practical Proposals », Londres, Routledge.

Encaoua D., et Guesnerie R., 2006, « Politiques de la concurrence, rapport du Conseil d'analyse économique », n° 60, Paris, La Documentation française.

Evenett S., 2007, « Does the Return of Industrial Policy Pose a Threat to Competition Law? », Forthcoming Dhall V. (dir.), *Competition Law, New Delhi*, Oxford University Press.

Geradin D. et Nicolas Petit, « La politique industrielle sous les tirs croisés de la mondialisation et du droit communautaire de la concurrence », document de travail disponible sur le site [http://www.droit.ulg.ac.be/ieje/fileadmin/IEJE/Pdf/Mondialisation\\_politique\\_industrielle\\_e\\_.pdf](http://www.droit.ulg.ac.be/ieje/fileadmin/IEJE/Pdf/Mondialisation_politique_industrielle_e_.pdf)

Geroski, Paul, March 8, 2005, « Competition Policy and National Champions », disponible sur le site [http://www.competitioncommission.org.uk/our\\_peop/members/chair\\_speeches/pdf/geroski\\_wifo\\_vienna\\_080305.pdf](http://www.competitioncommission.org.uk/our_peop/members/chair_speeches/pdf/geroski_wifo_vienna_080305.pdf).

Sven Gustafson, Sept. 22, 2008, « Dow's Liveris: Nation Needs an Industrial Policy », *Tri-Cities Business Review*, disponible sur le site [http://www.mlive.com/businessreview/tricity/index.ssf/2008/09/dows\\_liveris\\_nation\\_needs\\_an\\_i.html](http://www.mlive.com/businessreview/tricity/index.ssf/2008/09/dows_liveris_nation_needs_an_i.html).

Kim, W. Chan, et Renee Mauborgne, 2005, « Blue Ocean Strategy: How to Create Uncontested Market Space and Make Competition Irrelevant », Cambridge, MA: Harvard Business School Press.

Ibs, Jean et Romain Wacziarg, « Stages of Diversification », *American Economic Review*, mars 2003, disponible sur le site : <http://www.stanford.edu/~wacziarg/downloads/stages.pdf>.

Maclean, Mairi, 2002, « Economic Management and French Business: From DeGaulle to Chirac », NY: Palgrave Macmillan.

McKenzie, Richard, « Industrial Policy », *Concise Encyclopedia of Economics*, disponible sur le site : <http://www.econlib.org/Library/Enc/IndustrialPolicy.html>.

Monopolkommission (Monopolies Commission) Competition Policy under Shadow of “National Champions”, 15<sup>e</sup> rapport bisannuel 2002/2003 disponible sur le site [www.monopolkommission.de/haupt\\_15/sum\\_h15\\_en.pdf](http://www.monopolkommission.de/haupt_15/sum_h15_en.pdf)

Porter, Michael, 1998, « Competitive Advantage: Creating and Sustaining Superior Performance », NY, Free Press.

Rodrik, Dani, 2004, « Industrial Policy for the Twenty-First Century », Faculty Research Working Papers Series, John F. Kennedy School of Government, université de Harvard

Rodrik, Dani, 2007 « Normalizing Industrial Policy », disponible sur le site [http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/industrial%20policy%20growth%20commission\\_.pdf](http://ksghome.harvard.edu/~drodrik/industrial%20policy%20growth%20commission_.pdf)

Scott Andrew 2006, « National Champions and the Two-Thirds Rule in EC Merger Control », ESRC Centre for Competition Policy & The Norwich Law School, University of East Anglia, CCP Working Paper 06-6.

Shapiro, Helen, 2007, « Industrial Policy and Growth », Document de travail n°53 du Département des affaires économiques et sociales, disponible sur le site [http://www.un.org/esa/desa/papers/2007/wp53\\_2007.pdf](http://www.un.org/esa/desa/papers/2007/wp53_2007.pdf).

White Lawrence J., 2008, « Antitrust Policy and Industrial Policy: A View from the U.S. », New York University School of Law, disponible sur le site [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1091244](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1091244)

William Watson, 1983, « A Primer on the Economics of Industrial Policy », Toronto : Conseil économique.

Banque mondiale, Programme K4D,  
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/WBI/WBIPROGRAMS/KFDLP/0,,contentMDK:20750690~isCURL:Y~pagePK:64156158~piPK:64152884~theSitePK:461198,00.html> et  
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/WBI/WBIPROGRAMS/KFDLP/0,,contentMDK:20753860~isCURL:Y~pagePK:64156158~piPK:64152884~theSitePK:461198,00.html>